

TRAITES ET CONVENTIONS

Projet de loi n° 188 autorisant l'approbation du deuxième avenant à la convention entre la France et le Grand-Duché de Luxembourg tendant à éviter les doubles impositions et à établir des règles d'assistance administrative réciproque en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune

Sénat (première lecture)

Dépôt le 22 mars 2007 par M. Dominique de Villepin, Premier ministre et M. Philippe Douste-Blazy, ministre des affaires étrangères - N° 280 (2006-2007)

Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation - Rapporteur : M. Adrien Gouteyron - Rapport n° 446 (2006-2007) (19 septembre 2007)

Discussion et adoption le 25 septembre 2007 - Projet de loi n° 143 (2006-2007)

Assemblée nationale (première lecture)

Dépôt le 26 septembre 2007 - N° 188

Renvoi à la commission des affaires étrangères - Rapporteur : M. Jean-Marie Demange (31 octobre 2007) - Rapport n° 493 (11 décembre 2007) commun avec le projet de loi n° 100 rectifié (voir Traités et convention 100) - Demande d'adoption selon la procédure d'examen simplifiée (4 décembre 2007)

Discussion et adoption définitive le 18 décembre 2007 - Projet de loi n° 69

Promulgation

Loi n° 2007-1815 du 24 décembre 2007 publiée au J.O. du 26 décembre 2007 (p. 21004)

PREMIÈRE LECTURE

**Procédure d'examen simplifiée [18 décembre 2007]
(p. 5382)**

***Adoption définitive de l'article unique du projet de loi
(p. 5382)***